



34 rue de St-Jean • 1203 Genève
Tél.: 022 800 39 09 • Fax: 022 800 39 08
dignite.en.detention@dide.ch • www.dide.ch

Résumé du Projet Santé mentale pour les mineurs incarcérés au Rwanda

Le projet de santé mentale pour les mineurs incarcérés au Rwanda, lauréat du Prix Veillard-Cybulski 2012 a été initié par la Fondation humanitaire genevoise DiDé (Dignité en Détention) créée en 1992 par des anciens délégués du CICR. Celle-ci travaille principalement en Afrique selon 3 axes d'intervention en faveur des détenus les plus vulnérables : construction, rénovation et assainissement des infrastructures pénitentiaires, scolarisation et formation professionnelle, santé mentale des mineurs.

Le projet récompensé d'accompagnement psycho-social proprement dit des jeunes détenus de la Prison centrale de Gitarama et du Centre correctionnel de Nyagatare au Rwanda constitue l'épine dorsale d'un projet plus général de réinsertion sociale des jeunes garçons et filles détenus à travers la mise à disposition de quartiers confortables, équipés et séparés des adultes, la scolarisation et la formation professionnelle.

Quelque 450 mineurs absolus (12-18 ans) et jeunes adultes mineurs au moment des faits (18-22 ans), bénéficiaires actuels de ce projet sont encadrés par 30 détenus adultes sélectionnés et formés pour travailler avec eux au quotidien. Ce projet est conduit par 4 psychologues cliniciens rwandais et une psychologue clinicienne expatriée bénévole.

Les mineurs qui arrivent en prison souffrent pour la plupart de traumatismes psychiques liés à l'enfance (génocide, maltraitements familiaux divers...) et à l'incarcération, et manifestent fréquemment les troubles suivants :

- agressivité envers leurs camarades, violence, rébellion, opposition systématique
- agressivité envers soi-même, tendances suicidaires, pratiques mutilatoires
- manque d'intérêt aux autres, asthénie
- régression : énurésie, mutisme, prostration, insomnie
- toxicomanie
- hyperactivité ou manque de concentration
- refus du deuil entraînant colère et désir de vengeance
- culpabilité, honte, humiliation suite à des viols et abus commis par des codétenus ou commis par eux-mêmes.

Médiateur thérapeutique de la relation ou media pour les jeunes en souffrance psychique (trouble de stress post traumatique, dépression, troubles sévères du comportement, etc.) le théâtre forum et les groupes de paroles encouragent l'expression personnelle des sentiments, des peurs, des souffrances... par le biais de techniques qui permettent au psychologue clinicien de pénétrer dans le monde de l'adolescent afin de l'aider. Les ateliers de danses, chants, musique, gymnastique et sports, de prévention Sida/MST complètent le dispositif. S'y ajoutent le rétablissement du lien familial ou social par les visites régulières des proches qui aide à la restructuration des jeunes détenus et la formation des formateurs encadreurs détenus et du personnel pénitentiaire à la gestion de la violence et des conflits chez les adolescents, ancrée dans la tradition rwandaise.

Ce dispositif et ses outils favorisent chez le jeune détenu :

- l'extériorisation ou la décharge des tensions internes accumulées par le stress
- la maîtrise des situations de souffrance psychique puisque c'est le jeune qui les joue, les représente. En les mettant en situation, il ne subit plus, il agit en inversant les rôles, sur le plan de l'imagination tout au moins
- la prise de conscience qui permet de mieux se comprendre et se respecter soi-même au travers de l'expression des tristesse, colère, violence, tension, espoir, désir, joie...
- la reconnaissance de son identité narrative, car dans une médiation thérapeutique réussie, il est écouté, entendu, reconnu et respecté par ceux à qui il s'adresse.

Les cas de jeunes en plus grande détresse psychique sont repérés par les encadreurs détenus, formés pour être en mesure d'en identifier les signes et symptômes alarmants ou par les codétenus. Ils sont alors reçus par le psychologue en consultation privée pour une thérapie individuelle. En cas de besoin, le jeune détenu est transféré vers un hôpital de district.

Ce projet santé mentale constitue une initiative innovante dans le milieu pénitentiaire rwandais et reconnu, fait école. Depuis 2006 quelque 1200 jeunes garçons et filles en ont bénéficié et le taux de récidive constaté chez les mineurs libérés était inférieur à 2%, selon une étude universitaire de 2009.